



## Assemblée

Distr. générale  
14 décembre 2021  
Français  
Original : anglais

### Vingt-sixième session

Kingston, 13-15 décembre 2021\*

Point 13 de l'ordre du jour

### Rapport et recommandations de la Commission des finances

## Décision de l'Assemblée de l'Autorité internationale des fonds marins concernant les questions financières et budgétaires

*L'Assemblée de l'Autorité internationale des fonds marins,*

*Prenant en considération* les recommandations formulées par le Conseil de l'Autorité internationale des fonds marins<sup>1</sup>,

1. *Prie instamment* les membres de l'Autorité d'acquitter dès que possible et en temps voulu l'intégralité de leurs contributions au budget de l'Autorité ;

2. *Invite* les membres de l'Autorité qui n'ont pas encore versé leurs contributions au budget de l'Autorité, notamment celles des années précédentes, à les acquitter dans les plus brefs délais ;

3. *Prend note* de l'estimation des incidences financières et budgétaires de l'évolution que l'Autorité devrait connaître au cours des 5 à 10 prochaines années et de la nécessité de veiller à ce qu'elle soit dotée des capacités et des ressources nécessaires pour s'acquitter des obligations qui lui incombent au titre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer<sup>2</sup> et de l'Accord relatif à l'application de la partie XI de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982<sup>3</sup> ;

4. *Nomme* Ernst & Young commissaire aux comptes indépendant de l'Autorité pour l'exercice 2021-2022.

*190<sup>e</sup> séance  
14 décembre 2021*

\* Nouvelles dates des réunions en présentiel qui devaient initialement se tenir en juillet 2020, puis en juillet 2021.

<sup>1</sup> ISBA/26/C/56.

<sup>2</sup> Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 1833, n° 31363.

<sup>3</sup> *Ibid.*, vol. 1836, n° 31364.

